

Pour plus d'informations, contactez:

À New York: Brigitte Suhr
Directrice des programmes régionaux
Coalition pour la CPI
Tel: (+) 1 646 465 8540
suhr@coalitionfortheicc.org

Alexandra Sajben
Assistante des programmes régionaux
Coalition pour la CPI
Tel: (+) 1 646 465 8513
sajben@coalitionfortheicc.org

Contact dans la région: Francis Dako
Coordinateur régional pour l'Afrique
Coalition pour la CPI
Tel: +646-465-8542
dako@coalitionfortheicc.org

À La Haye: Niall Matthews
Chargé de communication
Coalition pour la CPI
Tel: (+31) 70 311 10 85
matthews@coalitionfortheicc.org

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

17 juin 2013

Mauritanie : Poursuivre l'engagement à la justice en rejoignant la CPI

La Coalition mondiale soutient que l'adhésion au Statut de Rome devrait être une priorité afin d'éradiquer l'impunité

New York – La Mauritanie peut manifester encore davantage son engagement à la justice internationale et l'état de droit en ratifiant le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), a affirmé aujourd'hui la Coalition pour la CPI.

La Mauritanie est la cible de la Campagne de Ratification Universelle de la Coalition de juin 2013, qui encourage les États à rejoindre le système du Statut de Rome.

Dans une lettre adressée au Président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, la Coalition a appelé le gouvernement à accorder la priorité à la ratification Statut, traité fondateur de la première Cour internationale permanente, habilitée à juger les auteurs de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocides. La récente ratification du Statut par la Côte d'Ivoire en février 2013 tend à réaffirmer la volonté de l'Afrique de mettre fin à l'impunité grâce au système du Statut de Rome.

« La Mauritanie n'a pas encore signé ou ratifié le Statut de Rome, en contradiction avec le fait que le pays ait déjà ratifié d'autres instruments relatifs à la protection et la défense des droits de l'homme tant au niveau national qu'international », a déclaré Francis Dako, coordinateur régional pour l'Afrique de la Coalition pour la CPI. « Il est temps pour la Mauritanie de s'engager encore davantage en faveur de la justice en rejoignant la CPI. »

La Coalition a également exhorté le Président Mohamed Ould Abdel Aziz à profiter de l'élan démocratique en Mauritanie, pour intensifier les efforts en faveur de la ratification du Statut de Rome.

« Les pays frontaliers au sud de la Mauritanie sont membres de la CPI de longue date, tout comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest », a rappelé Brigitte Suhr, directrice des

programmes régionaux de la Coalition pour la CPI. « La Mauritanie devrait apporter son soutien à la Cour ainsi qu'au travail primordial qu'elle mène au nom des victimes des graves crimes commis en Afrique et partout dans le monde. »

En tant qu'État partie à la CPI, la Mauritanie pourrait activement prendre part au processus décisionnel au sein de l'Assemblée des États parties (AEP) et de ses organes subsidiaires.

Contexte : *La CPI est la première cour internationale au monde, habilitée à poursuivre les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Au coeur du mandat de la Cour se trouve le principe de complémentarité, signifiant que la Cour n'intervient que dans le cas où les systèmes judiciaires nationaux n'ont pas la volonté ou la capacité d'enquêter et de poursuivre les auteurs de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Actuellement, la Cour a ouvert huit enquêtes : en République centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Darfour (Soudan), en Ouganda, au Kenya, en Libye et au Mali. La CPI a publiquement émis 22 mandats d'arrêt et 9 citations à comparaître. La Cour a rendu son premier verdict le 14 mars 2012. Deux autres procès sont actuellement en cours. Le Bureau du Procureur de la CPI a également annoncé publiquement qu'il menait huit examens préliminaires sur quatre continents : en Afghanistan, en Colombie, aux Comores, en Géorgie, en Guinée, au Honduras, en République de Corée et au Nigeria.*

La Coalition pour la Cour pénale internationale est un réseau mondial composé d'organisations de la société civile de plus de 150 pays, travaillant en partenariat pour renforcer la coopération internationale avec la CPI, garantir une Cour juste, efficace et indépendante, rendre la justice à la fois visible et universelle, et faire progresser les législations nationales visant à rendre justice aux victimes de génocide, de crimes de guerres et de crimes contre l'humanité. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.coalitionfortheicc.org

###